



# Règlement intérieur

## Accueil de Loisirs

## Mercredis / Vacances

**Toute l'équipe du CAP - Centre Social  
vous souhaite la bienvenue.**

Le présent document vous permet d'avoir accès à l'ensemble des informations pratiques concernant les règles de fonctionnement, d'inscriptions de votre enfant au CAP - Centre Social. Nous vous proposons donc de prendre le temps de le lire attentivement.

En cas de questions, n'hésitez pas à vous adresser à l'accueil. Nous vous guiderons dans les démarches nécessaires à l'inscription de votre enfant.

Les éléments du présent règlement de fonctionnement sont proposés en fonction des obligations de notre association en matière de sécurité, taux d'encadrement autorisé, assurances et financements.

Nous vous remercions pour le respect de notre fonctionnement et de votre compréhension.

### Les objectifs de notre accueil sont :

- ~ De proposer des activités et des jeux variés et enrichissants
- ~ D'apprendre aux enfants la vie en groupe
- ~ De respecter le rythme et les envies des enfants
- ~ De développer leur autonomie
- ~ De favoriser la prise de responsabilités des enfants
- ~ De favoriser l'ouverture culturelle et la pratique de nouvelles activités
- ~ De favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap



Les programmes détaillés des vacances, par groupe, sont à votre disposition sur notre site internet ou page Facebook avant chaque période de fonctionnement. Ils sont en partie travailler avec les enfants.

Nous proposons aux enfants :

- Des ateliers de création,
- Des activités manuelles et de la cuisine,
- Des activités d'expression (chant, théâtre, musique),
- Des activités physiques, sportives, collectives,
- Des jeux (grands et petits),
- Des sorties (piscine, visites, bibliothèque...),
- Des activités variées (escalade, pêche, cinéma, vélo, tir à l'arc, bowling...)
- Des mini – stages (selon les périodes)
- Des temps calmes après le repas (sieste possible)



<https://www.facebook.com/CAP-Centre-Social-Tonnay-Charente-104019341513574/?>

**Site internet : [www.captonnay.org](http://www.captonnay.org)**

*Nous laissons, selon les âges, la possibilité aux enfants de choisir les activités qu'ils souhaitent faire, en fonction de leurs envies et de leurs rythmes.*

*Nous leur donnons aussi la possibilité de faire des propositions de jeux, de sorties, d'activités et de projets qui pourront être pris en compte dans la préparation des programmes d'animation. Par ailleurs, nous aménageons des temps d'activités « libres » ou « à la carte ».*

## CENTRE DE LOISIRS POUR LES MERCREDIS

| Accueil des mercredis      | Horaires maxi                   | Accueil matin et soir  | Groupes   | Lieux d'accueil  | Pour les mercredis   |
|----------------------------|---------------------------------|--|---|--|--|
| <b>Pour les 3 / 10 ans</b> | <b>7 h 30</b><br><b>18 h 30</b> | <b>Matin :</b><br>Entre 7 h 30 et 9 h 30<br><br><b>Soir :</b><br>Entre 17 h et 18 h 30 | <b>3 / 5 ans</b><br><br><b>6 / 7 ans</b><br><br><b>8 / 10 ans</b> | <b>3 / 5 ans :</b><br>Ecole Maternelle ARCHIAC Avenue GONDER<br><b>Ligne directe = 07 49 32 02 44</b><br><br><b>6 / 10 ans :</b><br>CAP – Centre Social<br><b>Ligne directe = 05 46 88 14 14</b> | <b>ACCUEIL</b><br>possible à la JOURNÉE ou le MATIN (avec ou sans repas)<br><br>ou<br><br><b>I'APRÈS - MIDI</b><br>(à partir de 12 h ou 13 h 30) avec ou sans le repas |



Le forfait annuel de l'accueil des jeunes (70 € pour l'année entière) comprend l'accueil des mercredis (Hors repas).

| Accueil des mercredis       | Horaires maxi                                   | Modalités de fonctionnement et tarif   | Lieux d'accueil   |
|-----------------------------|---|--|---|
| <b>CAP ADOS 11 / 14 ans</b> | <b>12 h 00 ou 13 h 30</b><br><br><b>18 h 30</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Forfait 70 € pour l'année en cours</li> <li>• Forfait 25 € de septembre à décembre</li> </ul> | <b>11 / 14 ans :</b><br>CAP Ados<br>01 Avenue de Gaulle<br>17430 TC<br><br><b>Ligne directe = 05 46 83 17 25</b><br><b>07 49 70 65 49</b> |

- L'arrivée des jeunes peut se faire entre 13 h 30 et 14 h maximum au CAP ADOS
- Repas possible les mercredis (sur inscription à l'avance) = Coût 2 € 20 / Déjeuner au CAP / Trajet collège – CAP en autonomie / 12 h – 13 h
- **Les jeunes viennent seuls du collège ou accompagnés par leurs parents**
- Le départ entre 17 h et 18 h 30
- Pour les départs en autonomie (à pieds, à vélo ou en bus), une autorisation parentale signée doit être fournie à l'avance précisée de la date ou la période concernée

## CENTRE DE LOISIRS POUR LES VACANCES

| Accueil des vacances | Horaires maxi     | Accueil matin et soir  | Groupes   | Lieux d'accueil   |
|----------------------|-------------------|--|---|---|
|                      | 7 h 30<br>18 h 30 | <b>Matin :</b><br>Entre 7 h 30 et 9 h 30<br><br><b>Soir :</b><br>Entre 17 h et 18 h 30   | <b>3 / 5 ans</b><br><br><b>6 / 7 ans</b><br><br><b>8 / 10 ans</b><br><br><b>11 / 14 ans</b> | <b>3 / 5 ans :</b><br>Ecole Maternelle<br>ARCHIAC<br>Avenue GONDER<br><b>Ligne directe =</b><br><b>07 49 32 02 44</b><br><br><b>6 / 10 ans :</b><br>CAP – Centre Social<br><b>Ligne directe =</b><br><b>05 46 88 14 14</b><br><br><b>11 / 14 ans :</b><br>CAP Ados<br>01 Avenue de Gaulle<br>17430 TC<br><b>Ligne directe =</b><br><b>05 46 83 17 25</b><br><b>07 49 70 65 49</b> |
|                      |                   | <b>Pendant les vacances :</b><br><br>Hiver / Printemps / Automne : <b>Accueil possible à la journée, à la ½ journée (matin ou après – midi) avec ou sans le repas</b><br><br>Pour l'été : <b>Accueil possible que le matin (avec ou sans le repas) ou à la journée</b> |   |   |

### INSCRIPTION / RÉSERVATION / RÈGLEMENT

Les inscriptions se font via l'**Espace Famille INOÉ** lors des périodes prévues à cet effet, une fois votre compte créé (Dossier, adhésion, justificatifs...).

La capacité d'accueil dans nos structures est limitée. Il est obligatoire de réserver à l'avance la venue de votre enfant via l'Espace Famille INOÉ.

En adhérant annuellement à notre association (au minimum un enfant et un parent par famille) et en téléchargeant l'ensemble des documents nécessaires à votre inscription : **Adhésion, fiche de renseignements, fiche de soins, autorisation parentale...** Ces démarches doivent être effectuées au minimum 15 jours avant la première venue de l'enfant au centre



En nous fournissant les justificatifs nécessaires à l'établissement de votre tarif (quotient CAF ou MSA). **Sans ceux – ci, nous appliquerons le tarif maximum sans rétroactivité possible, mais uniquement à partir de la date à laquelle ils nous seront remis**

- Les réservations des journées doivent être obligatoirement confirmées par nos services et validées par votre règlement dans les délais impartis.
- **L'annulation d'une inscription pour convenance personnelle devra être effectuée 5 jours à l'avance (hors WE) pour les périodes de VACANCES, pour être prise en compte et annuler le règlement. Pour les MERCREDIS elle devra être effectuée le jeudi (au plus tard à 16h) avant le mercredi concerné. Les annulations doivent se faire via votre Espace Famille INOÉ.**

Au-delà de ce délai, le règlement de la journée sera encaissé

- **L'annulation d'une inscription pour raison médicale, sera prise en compte, avec annulation du règlement, jusqu'au jour de la réservation sur présentation obligatoire du certificat médical. Fournir le justificatif au plus tard 7 jours après pour une prise en compte.**



Tarifs :

- Ils comprennent le repas, les activités, l'encadrement et les charges de fonctionnement général
- Ils sont déterminés en fonction des aides dont vous pouvez éventuellement bénéficier (CAF, MSA).
- Le prix de la journée varie selon les ressources et le lieu d'habitation des familles et les communes conventionnées ou non avec le CAP : Retrouvez notre grille de tarifs sur notre site [captonnay.org](http://captonnay.org)

Venez au Centre nous rencontrer avec vos justificatifs, afin que nous vous précisions votre participation financière à la journée

**Les inscriptions, les règlements, l'accueil administratif et les renseignements se font au CAP - Centre Social  
20 Avenue de Gaulle à Tonnay - Charente**

